

OFFRE DE STAGE

Définition d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides à l'échelle des bassins versants « *Doux, Mialan, Veaune, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère* »

Durée 5-6 mois

Contexte

Le **SDAGE Rhône Méditerranée Corse** a fait de la préservation et de la gestion des zones humides une priorité, non seulement pour le patrimoine écologique et la biodiversité qu'elles représentent, mais aussi parce qu'elles jouent des rôles importants dans le cycle de l'eau : alimentation et protection des nappes, soutien d'étiage, écrêtement des crues...

Depuis 2009, un **travail en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels** Rhône Alpes s'est mis en place avec les collectivités du territoire afin d'initier des opérations collectives de préservation des milieux humides. Ce travail s'est traduit par diverses actions : information et sensibilisation des communes, accompagnement de communes pour la réalisation de plan de gestion « zones humides », information et sensibilisation du monde agricole et du grand public...

En parallèle, les EPCI du territoire se sont engagés dans une procédure de **Contrat de Rivière sur les bassins versants « Doux, Mialan, Veaune, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère »**, signé en décembre 2017, les actions du contrat sont programmées sur la période [2017 - 2023]. La préservation et la gestion des zones humides de ces bassins versants est un objectif du Contrat de Rivière, dont la première étape consiste à mettre en place un « Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides ».

Objectifs du stage

Le stage se décompose en 2 parties distinctes :

- Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides : poursuite et achèvement de la démarche débutée en 2017 ;
- Etat des lieux, diagnostic floristique et hydrologique d'une friche industrielle (teinturerie) avec lagunages.

I- Plan de gestion stratégique des Zones Humides (4-5 mois)

L'objectif de la démarche est de **définir une stratégie en faveur des zones humides du territoire, à l'échelle des bassins versants**, en cohérence avec les différentes démarches en cours et les politiques des partenaires, et avec une volonté de conciliation des différents usages par rapport aux enjeux du territoire.

Actuellement, plusieurs projets sont initiés localement, en lien avec des communes. La mise en place d'une « stratégie » ou « schéma d'intervention » en faveur des zones humides sur les bassins versants Doux, Mialan, Veaune, Bouterne devra permettre d'avoir une meilleure vue d'ensemble.

Deux grandes phases de travail sont distinguées :

- 1- la hiérarchisation / priorisation de l'ensemble des zones humides du territoire,
- 2- la définition d'une stratégie et sa déclinaison en objectifs et programme d'actions opérationnel.

La première phase a été réalisée en 2017.

L'objectif du stage est de réaliser la deuxième phase de la démarche.

Missions confiées au stagiaire

Le stagiaire devra s'approprier la première phase de ce plan de gestion : « Hiérarchisation / priorisation de l'ensemble des zones humides du territoire » et en faire une synthèse claire et exploitable qui servira de base à son travail.

Il devra ensuite **identifier et qualifier les pressions** pesant sur les ZH, et en particuliers sur les ZH prioritaires. Leur **état de fonctionnalité** et leur **niveau de dégradation** (ou de conservation) devront être qualifiés.

A l'issue de cette 2^{ème} phase, le stagiaire sera en mesure d'identifier les ZH prioritaires pour lesquelles des mesures de préservation ou de restauration sont à prévoir. Des propositions d'orientations et d'actions devront être formulées.

La réalisation de la deuxième phase comprendra :

- Recueil, analyse et synthèse des démarches engagées sur les zones humides des bassins versants, notamment de la 1^{ère} phase du PGSZH.
- Bibliographie et contribution aux aspects méthodologiques,
- Travail de terrain visant à définir les pressions qui s'exercent sur chaque zone humide, leur état de fonctionnalité et de dégradation / conservation,
- Proposition d'orientations et d'actions.
- Concertation et rencontre avec les acteurs locaux (communes, organismes socioprofessionnels, associations,..)

Le stage fera l'objet d'un travail SIG, bases de données et de la rédaction d'un rapport.

Le travail devra s'appuyer sur les éléments de méthode proposés dans la note de secrétariat technique du SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée : « *Note du secrétariat technique du SDAGE : éléments de méthode pour la définition d'un plan de gestion stratégique des zones humides, septembre 2013 – 13 pages + annexes.* »

La priorisation des enjeux et le programme d'actions devront permettre de répondre de façon pertinente à la mesure « *Réaliser une opération de restauration d'une zone humide* » attendu sur le bassin du Doux.

II- Etat des lieux et diagnostic fonctionnel d'un espace naturel et d'un lagunage sur une friche industrielle (1-2 mois)

Une friche industrielle sur la commune de Tournon sur Rhône fait l'objet d'un projet de réhabilitation. Le site dispose de bassins de lagunage (servant autrefois au traitement des produits de teinturerie), il se situe à proximité du Doux, bordé d'une ripisylve et présente quelques espèces protégées.

Les élus souhaitent restaurer, préserver et valoriser les enjeux environnementaux du site. Un projet de parc public est actuellement privilégié à l'heure actuelle. Une démarche de phytoremédiation voire de dépollution est envisagée. Toutefois, il est nécessaire au préalable de dresser un état des lieux floristique du site ainsi qu'un diagnostic fonctionnel de l'hydrologie des bassins de lagunage. Le stagiaire sera chargé de réaliser ces deux missions.

Si l'avancement du stage le permet, des propositions de gestion pourront être formulées et une description des usages autorisés / souhaités dans le cadre d'un parc public, au regard des enjeux environnementaux, sera proposée.

Profil et compétences recherchées

- Niveau Bac +4/5 en environnement et plus particulièrement dans la gestion d'espaces naturels et milieux aquatiques,
- Connaissances naturalistes indispensables, plus particulièrement flore et milieux aquatiques,
- Capacité d'organisation et autonomie,
- Rigueur scientifique et esprit de synthèse,
- Travail en relation avec l'équipe rivière Doux ;
- Travail de terrain et de bureau,
- Qualité rédactionnelle
- Maîtrise des logiciels de bureautique et connaissance du SIG (QGis)

Conditions de stage

- 5 à 6 mois sur la période de Avril à Septembre 2020,
- Lieu de travail : Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo, bureau à Mauves (07300)
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires,
- Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.
- Rémunération : indemnité de stage selon la législation en vigueur - frais de déplacements remboursés selon barème officiel
- Déplacements possibles sur l'ensemble du territoire d'étude - Permis B indispensable. Un véhicule de service devrait être mis à disposition, à défaut les déplacements seront à prévoir avec véhicule personnel.
- Encadrement par le service Rivière (Nelly Château, chargée de mission Doux Mialan + Julien Dumont chargé de mission Veauve Bouterne petits affluents du Rhône)

Contacts

Date limite de candidature : 06 mars 2020

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser :

Par voie postale à :

M. le Président

ARCHE Agglo

Service Rivière - A l'attention de Nelly CHATEAU

3 rue des Condamines - 07300 MAUVES

Par mail à : n.chateau@archeagglo.fr ou l.cayuela@archeagglo.fr